

Exemple : Déclaration de conformité en protection incendie

Ce document est un exemple pour objet spécifique. Il peut servir de modèle pour d'autres projets de construction, mais doit alors être adapté à l'objet en question.

« Nouvel immeuble résidentiel »

Date : _____

Version : 1.01

Phase de planification : Conception du projet

Nom de l'objet : _____

Adresse de l'objet : _____

Maître d'ouvrage : _____

Auteur du projet : _____

Auteur de l'attestation _____

de protection incendie _____

Taille : 8 pages

Destinataires : _____

Contrôle :

Fait :	Tâche	Date	Signature
<input type="checkbox"/>	Ébauche de la déclaration de conformité de protection incendie transmise au maître d'ouvrage		
<input type="checkbox"/>	Rédaction de la version finale de la déclaration de conformité de protection incendie		
<input type="checkbox"/>	Obtention de la signature / transmission d'une copie au maître d'ouvrage		
<input type="checkbox"/>	Présentation pour vérification à l'autorité de protection incendie compétente		
<input type="checkbox"/>	Ajout aux documents de contrôle		
<input type="checkbox"/>	...		

Sommaire

1	Généralités	3
1.1	Caractéristiques de l'objet	3
2	Assurance qualité en protection incendie	3
3	Prévention des incendies et protection incendie organisationnelle	3
4	Utilisation des matériaux de construction	4
5	Distances de sécurité incendie	5
6	Systèmes porteurs et compartiments coupe-feu	5
7	Voies d'évacuation et de sauvetage	6
8	Signalisation des voies d'évacuation et éclairage de sécurité	6
9	Dispositifs d'extinction	7
10	Installations thermiques	7
11	Signatures	7
12	Principales modifications prévues par les documents ultérieurs	8
13	Annexe	8

1 Généralités

1.1 Données de l'objet

Adresse de l'objet : ...
 Nom de l'objet : ...
 Maître d'ouvrage : ...
 Concepteur du projet : ...

2 Autorité compétente : ...Assurance qualité en protection incendie

Base : DPI 11-15

Mesures pour garantir l'AQ	Attestation conformément à :
DAQ = degré de l'assurance qualité AQ = assurance qualité	DPI = Directive de protection incendie
DAQ selon l'affectation : - DAQ1	- DPI 11-15 « Assurance qualité en protection incendie » ch. 3.3.1
DAQ selon danger particulier: - aucun	- DPI 11-15 « Assurance qualité en protection incendie » ch. 3.4.1
RAQ en protection incendie : - Même personne que le responsable de l'ensemble du projet	- DPI 11-15 « Assurance qualité en protection incendie » ch. 5.1.2 - Connaissances spécialisées en conception de projet, procédures administratives et prescriptions de protection incendie accumulées au fil des projets, formation continue CAS en protection incendie
Garantie d'assurance qualité : - Concept d'assurance qualité	- Toutes les structures du projet, relations de communication, tâches et responsabilités de participants à la construction sont répertoriées. Le concept d'assurance qualité accompagne l'attestation de protection incendie.

3 Prévention des incendies et protection incendie organisationnelle

Base : DPI 12-15

Mesures	Mise en œuvre des mesures selon :
Mesures organisationnelles : - Maintenir les voies d'évacuation et de sauvetage libre	- Instruction de tous les intervenants sur le chantier (conformément au concept d'assurance qualité)
Prévention des incendies sur le chantier : - Matériaux combustibles - Alarmes - Moyens de lutte contre les incendies	- Régulièrement évacué - Affiches de protection incendie : Que faire en cas d'incendie ? - 1x extincteur portatif dans la cage d'escalier, mis à disposition par le propriétaire

4 Utilisation des matériaux de construction

Base : DPI 14-15

Matériaux de construction	Catégories de réaction au feu	Reconnaissance selon :
	RF1 = pas de contribution au feu RF2 = faible contribution au feu RF3 = contribution admissible au feu cr = comportement critique	AEAI = Association des établissements cantonaux d'assurance incendie DET = Document fixant l'état de la technique
Toiture selon variante 1		
Couche supérieure du toit - Gravier	- RF1	- Guide AEA I : Produits de construction bénéficiant d'une reconnaissance générale
Étanchéité / sous-toiture - <i>Swisspor Bikuplan</i>	- RF2 (cr)	- N° AEA I 18518
Isolation thermique - <i>Swisspor Lambda Roof</i>	- RF2 (cr)	- N° AEA I 15751
Système de revêtement de parois extérieures		
Couche extérieure - Crépi extérieur	- RF1	- Guide AEA I : Produits de construction bénéficiant d'une reconnaissance générale
Couche d'isolation thermique - <i>Swisspor EPS 15 avec bande filante CH-PIR UB 3.2</i>	- RF2 (cr)	- N° AEA I 11182 – Application selon DET : Mesures de protection incendie pour l'isolation thermique extérieure crépie
Voies d'évacuation		
Revêtements de murs et de plafonds - Crépi intérieur - Plaques de plâtre fibrées	- RF1 - RF1	- Guide AEA I : Produits de construction bénéficiant d'une reconnaissance générale - N° AEA I 18981
Revêtements de sol - Carreaux de céramique	- RF1	- Guide AEA I : Produits de construction bénéficiant d'une reconnaissance générale
Espaces intérieurs		
Revêtements de parois et de plafonds - Plafonds en bois (épicéa) - Crépi intérieur (parois)	- RF3 - RF1	- Guide AEA I : Produits de construction bénéficiant d'une reconnaissance générale - Guide AEA I : Produits de construction bénéficiant d'une reconnaissance générale
Revêtements de sol - Parquet vitrifié, en chêne	- RF2	- Guide AEA I : Produits de construction bénéficiant d'une reconnaissance générale

5 Distances de sécurité incendie

Base : DPI 15-15

Distance respectée	Distance non respectée	Distance existante au bâtiment voisin	Variante de la mesure compensatoire	Remarques
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	> 10 m	-	- paroi extérieure des deux façades incombustible !
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			

6 Systèmes porteurs et compartiments coupe-feu

Base : DPI 15-15

Élément de construction	Résistance au feu disponible				Reconnaissance selon :
	SS	RDC	1 ^{er} ET	CO	
Système porteur	R 60	R 60	R 60	R 60	- Les dimensions minimales des éléments de construction et les enrobages de l'armature des éléments de construction en béton sont réalisées conformément à la Norme SIA 262. - Les dimensions minimales des éléments de construction maçonnés sont réalisées conformément à la Norme SIA 266.
Dalles d'étage formant des compartiments coupe-feu	REI 60	REI 60	REI 60	REI 60	Sous terre : - Les dimensions minimales des éléments de construction et les enrobages de l'armature des éléments de construction en béton sont réalisées conformément à la Norme SIA 262. Hors terre : - Doc. Lignum 4.1 – tab. 437-2 variante B
Parois formant des compartiments coupe-feu	EI 60	EI 30	EI 30	EI 30	- Les dimensions minimales des éléments de construction maçonnés sont réalisées conformément à la norme SIA 266.
Voie d'évacuation verticale	REI 60	REI 60	REI 60	REI 60	- Les dimensions minimales des éléments de construction et les enrobages de l'armature des éléments de construction en béton sont réalisées conformément à la Norme SIA 262.
Fermetures coupe-feu (portes, portails)	EI 30	EI 30	EI 30	EI 30	- N° AEAI 15133 (toutes les portes égales)

7 Voies d'évacuation et de sauvetage

Base : DPI 16-15

Élément de construction	Dimensions disponibles	Reconnaissance selon :
SS = sous-sol		
Longueurs des voies d'évacuation		
Logements : - Dans les unités d'utilisation	≤ 35 m	- Plans de protection incendie
Portes situées dans les voies d'évacuation		
Toutes les portes de secours sont identiques : - Largeur utile - Hauteur utile - Ouverture dans le sens de fuite - Ferme-portes pour les portes donnant sur la cage d'escalier depuis les locaux au SS - Portes d'entrée du bâtiment avec fermeture pour sortie de secours SN EN 179 - Portes des caves donnant sur la cage d'escalier avec fermeture pour sortie de secours SN EN 179	≥ 0,9 m ≥ 2 m - - ≥ 0,9 m ≥ 0,9 m	- Plans d'exécution de l'installateur - Plans d'exécution de l'installateur - Plans d'exécution de l'architecte (sauf portes d'entrée des appartements et du bâtiment) - Certificat de conformité de montage de l'installateur - Déclaration de conformité de montage de l'installateur - Déclaration de conformité de montage de l'installateur
Escaliers servant de voie d'évacuation verticale		
Tous les escaliers d'évacuation sont identiques : - Largeur utile des escaliers d'évacuation	≥ 1,2 m	- Plans d'exécution

8 Signalisation des voies d'évacuation et éclairage de sécurité

Base : DPI 17-15

Élément de construction	Reconnaissance selon :
RDC = rez-de-chaussée SS = sous-sol	
Voies d'évacuation verticales	
Cage d'escalier : - Voie marquée par des signaux de secours munis d'un éclairage de sécurité du SS jusqu'au RDC à l'extérieur	- Attestation d'installation de l'installateur

9 Dispositifs d'extinction

Base : DPI 18-15

Emplacement	Reconnaissance selon :
RDC = rez-de-chaussée	
Cage d'escalier : - Au RDC à côté de la sortie	- 1x extincteur portatif, mousse 6 l, classes de feu : A, B avec n° AEAI 24872

10 Installations thermiques

Base : DPI 24-15

Caractéristiques	Reconnaissance selon :
kW = kilowatt	AEAI = Association des établissements cantonaux d'assurance incendie RF1 = pas de contribution au feu E = étanchéité I = isolation thermique
Caractéristiques du chauffage :	
- Chauffage au gaz, elco Thision S 50.2, puissance max. : 52,5 kW - Portes avec résistance au feu	- Plans de protection incendie - situé dans le local technique (SS) - compartiment coupe-feu avec résistance au feu EI 60 - N° AEAI 15133 (ouverture vers l'intérieur)
Caractéristiques du conduit de fumée :	
- Conduit de fumée - Installée dans une gaine maçonnée - Traversée de toit	- N° AEAI 15017 - N° AEAI 16168 (résistance au feu EI 60-RF1) - Distances de sécurité selon le numéro d'homologation AEAI. Les éléments de construction combustibles situés à l'intérieur des distances de sécurité sont découpés et la cavité créée est remplie de laine de pierre.

11 Signatures

Le maître d'ouvrage a pris connaissance de cette attestation de protection incendie et des mesures de protection incendie requises.

Lieu, date
Maître d'ouvrage

Lieu, date
Responsable AQ

12 Principales modifications figurant dans les documents ultérieurs

Le résumé suivant répertorie les principales modifications apportées à la version 1.01 :

- Pas de modifications, car la version 1.01 est la première.
- ...
- ...

13 Annexe